



COMMUNICATION AUX FAMILLES

Virton, le 15 février 2021

Madame, Monsieur,

Une étape de franchise ...

La campagne de vaccination au sein du home l'Amitié touche à sa fin, près de 92% des résidents sont vaccinés.

La vaccination ne mettra pas fin du jour au lendemain à la pandémie de COVID-19 mais elle protégera de manière presque totale après l'administration de la seconde dose (95% d'efficacité 15 jours après injection) les résidents et le personnel vaccinés.

Nous pouvons ainsi progressivement assouplir les règles de distanciation sociale et reprendre petit à petit une vie normale au sein de l'institution.

A partir du 16/02/2021 :

- Le restaurant est de nouveau ouvert le midi (pour les résidents valides).
- Les activités reprennent normalement.
- La circulation pour les résidents au sein de la maison se fait librement moyennant le port du masque.
- Les visites sont autorisées, en semaine, sur rendez-vous dans le lieu prévu à cet effet (avec un maximum de 10 visites possibles par jour).
- Les résidents autonomes peuvent sortir pour faire des courses moyennant le respect des gestes barrières et le port du masque.
- Le retour en famille n'est pas encore possible.
- Les colis peuvent être remis directement au résident lors de la visite.

A partir du 22/02/2021 :

- Le restaurant est ouvert le midi
- Les visites sont autorisées, en semaine, sur rendez-vous en chambre (avec un maximum de 10 visites possibles par jour). La circulation des visiteurs dans les couloirs n'est autorisée que pour se rendre à la chambre.
- Les colis peuvent être remis directement au résident lors de la visite

A partir du 01/03/2021 :

- Le restaurant est ouvert le midi ET le soir.



- Les visites sont autorisées en chambre, en semaine, sur rendez-vous (avec un maximum de 14 visites possibles par jour). La circulation des visiteurs dans les couloirs n'est autorisée que pour se rendre à la chambre.
- Les colis peuvent être remis directement au résident lors de la visite
- Le linge peut être repris par les familles

A partir du 15/03/2021 :

- Le restaurant est ouvert le midi et le soir.
- Les visites sont autorisées, en semaine, en chambre sans rendez-vous (l'inscription sur le registre de visites reste obligatoire).

Les visites sont limitées à ½ heure. Le port du masque chirurgical est OBLIGATOIRE durant toute la visite. La distanciation sociale doit être respectée. Tout visiteur doit s'inscrire sur le registre d'entrée et de sortie pour assurer la traçabilité en cas de contamination.

Nous vous demandons de respecter ces consignes pour minimiser tout risque, pour les résidents et le personnel, compte-tenu du taux de vaccination actuel dans la population. Toute personne qui ne respecte pas les consignes ne sera plus autorisé à visiter son proche pendant une période déterminée.

À la suite du Covid-19, nous voulons faire le point concernant les résidents qui font nettoyer le linge en interne. Nous demandons à TOUTES les familles de bien vouloir compléter le document en annexe. Nous rappelons que tout le linge doit être nommé et en quantité suffisante pour une semaine. Une bourse aux vêtements sera organisée à partir du 01/03/2021 dans l'ancien bureau administratif afin de permettre aux familles de retrouver du linge manquant.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes les questions.

Nous vous prions d'agréer, chères familles, chers proches, nos sentiments les meilleurs.

Ines Claudot

Estelle Hiblot

Didier Steinbach

Présidente f.f. du CPAS

Directrice générale f.f. du CPAS

Directeur f.f. Home l'Amitié

* * *



Résident

Madame / Monsieur

Chambre :

Madame / Monsieur..... , référent du résident

Souhaite que le linge soit entretenu par la buanderie interne du Home l'Amitié

Ne souhaite pas que le linge soit entretenu par la buanderie interne du Home l'Amitié

Date

Signature du résident ou du référent

Merci de bien vouloir le renvoyer par courrier, de le déposer à l'accueil ou de le déposer dans la boîte aux lettres du Home l'Amitié pour le 5 mars 2021 au plus tard.